



Commissaire aux comptes

Inscrit sur la liste nationale des commissaires aux comptes,
rattaché à la Compagnie Régionale d'Aix-Bastia

Rapport du commissaire aux comptes Sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 Décembre 2023

Comité Départemental des Pyrénées Atlantiques
de la Ligue Nationale Contre le Cancer

66, allées Marines

64 100 BAYONNE

CERAC SAS

Commissaire aux comptes

Inscrit sur la liste nationale des commissaires aux comptes, rattaché à la Compagnie Régionale d'Aix-Bastia

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 Décembre 2023

Aux Membres du Comité,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels du Comité départemental des Pyrénées Atlantiques de la Ligue Nationale contre le cancer relatifs à l'exercice clos le 31 Décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du Comité à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

CERAC SAS

Commissaire aux comptes

Inscrit sur la liste nationale des commissaires aux comptes, rattaché à la Compagnie Régionale d'Aix-Bastia

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les produits à recevoir, les fonds dédiés et les charges à payer comme indiqué respectivement aux paragraphes 3.1.4, 3.2.2 et 3.2.5 de l'annexe.

Nous avons également vérifié que les modalités retenues pour l'élaboration du compte d'emploi annuel des ressources (CER) et du compte de résultat par origine et destination (CROD) font l'objet d'une information appropriée, sont conformes aux dispositions du règlement ANC n°2018-06 et ont été correctement appliquées.

Vérification du rapport financier et des autres documents adressés aux membres du Comité

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres du Comité.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité du Comité à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations

CERAC SAS

Commissaire aux comptes

Inscrit sur la liste nationale des commissaires aux comptes, rattaché à la Compagnie Régionale d'Aix-Bastia

nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le comité ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre comité.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du Comité à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments

CERAC SAS

Commissaire aux comptes

Inscrit sur la liste nationale des commissaires aux comptes, rattaché à la Compagnie Régionale d'Aix-Bastia

collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Bayonne, le 29 Mars 2024

CERAC SAS

Commissaire aux comptes



Emmanuelle Roux

Présidente

BILAN ACTIF Exercice au 31/12/2023	Brut	Amortissements & Provisions	Net	Exercice au 31/12/2022
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 651 428.68	(432 906.21)	1 218 522.47	1 103 315.04
Terrains	65 400.00		65 400.00	59 500.00
Constructions	1 385 074.99	(322 543.86)	1 062 531.13	998 111.32
Install. techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	193 780.69	(110 362.35)	83 418.34	45 703.72
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes	7 173.00		7 173.00	
Biens reçus par legs ou donations destinées à être cédés				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	322 302.75		322 302.75	323 082.75
Participations et Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité du portefeuille	322 302.75		322 302.75	322 302.75
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				780.00
ACTIF IMMOBILISÉ - TOTAL I	1 973 731.43	(432 906.21)	1 540 825.22	1 426 397.79

STOCKS et EN-COURS				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
AVANCES et ACOMPTES sur COMMANDES				3 948.25
CRÉANCES	49 400.92		49 400.92	393 442.74
Créances clients, usagers et comptes rattachés	42 003.90		42 003.90	41 155.00
Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances	7 397.02		7 397.02	352 287.74
Legs et donations en cours de réalisation				
TRÉSORERIE	1 328 078.05	(7 585.00)	1 320 493.05	2 057 166.29
Valeurs mobilières de placement	832 184.30	(7 585.00)	824 599.30	1 119 324.30
Disponibilités	495 893.75		495 893.75	937 841.99
Charges constatées d'avance	17 109.52		17 109.52	10 649.71
ACTIF CIRCULANT - TOTAL II	1 394 588.49	(7 585.00)	1 387 003.49	2 465 206.99

Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecart de conversion Actif (V)				

TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	3 368 319.92	(440 491.21)	2 927 828.71	3 891 604.78
--------------------------------------	---------------------	---------------------	---------------------	---------------------

ENGAGEMENT REÇUS				
LEGS NET A REALISER				
Acceptés par les organes statutairement compétents				
Autorisés par l'organisme de tutelle				
Non opposition de l'organisme de tutelle				
Assurance vie				
Dons en nature restant à vendre				

BILAN PASSIF	Exercice au 31/12/2023	Exercice au 31/12/2022
Fonds propres sans droit reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecarts de réévaluation		
Réserves	2 868 331.79	2 649 945.33
Réserves statutaires ou contractuelles	938 204.57	938 204.57
Réserves pour projet de l'entité	1 930 127.22	1 711 740.76
Autres réserves		
Report à nouveau		
Excédent ou déficit de l'exercice	(504 824.57)	218 386.46
Situation nette (sous total)	2 363 507.22	2 868 331.79
Fonds propres consommables		
Fonds propres consommables		
Fonds associatifs résultat /contrôle de tiers financeurs		
Subventions d'investissement	1 208.33	1 708.33
Provisions réglementées		
FONDS PROPRES - TOTAL I	2 364 715.55	2 870 040.12
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés	197 227.00	268 135.56
FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS - TOTAL II	197 227.00	268 135.56
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	36 442.00	56 029.00
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES - TOTAL III	36 442.00	56 029.00
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIÈRES	104.77	
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	104.77	
Emprunts et dettes financières divers		
AVANCES et ACOMPTES sur COMMANDES EN COURS		
DETTES	329 339.39	697 400.10
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	93 678.88	89 781.24
Dettes des legs et donations		
Dettes sociales	32 757.98	31 292.20
Dettes fiscales	12 124.00	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	(390.21)	6 034.93
Autres dettes	191 168.74	570 291.73
Legs et donations en cours de réalisation		
Produits constatés d'avance		
EMPRUNTS ET DETTES - TOTAL IV	329 444.16	697 400.10
Ecarts de conversion passif (V)		
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	2 927 828.71	3 891 604.78

COMPTE DE RESULTAT	31/12/2023	31/12/2022	VARIATION	%
	12 Mois	12 Mois		
Cotisations	48 912.00	48 896.00	16.00	0.03 %
Ventes de biens et services	9 573.15	3 290.16	6 282.99	
Ventes de biens . dont ventes de dons en nature	987.60	2 502.00	(1 514.40)	-60.53 %
Ventes de prestations de service . dont parrainages	8 585.55	788.16	7 797.39	
Concours publics et subventions d'exploitation	48 746.65	27 226.84	21 519.81	79.04 %
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation co				
Ressources liées à la générosité du public	684 047.21	728 880.80	(44 833.59)	-6.15 %
Dons manuels	681 967.21	728 880.80	(46 913.59)	-6.44 %
Mécénats	2 080.00		2 080.00	
Legs, donations et assurances-vie				
Contributions financières reçues	690 910.38	1 279 388.20	(588 477.82)	-46.00 %
Reprises sur amort., dépr., prov. et transfert de charges	19 587.00	3 660.50	15 926.50	
Utilisations des fonds dédiés	268 135.56	31 910.11	236 225.45	
Autres produits	3 324.75	6 478.22	(3 153.47)	-48.68 %
PRODUITS D'EXPLOITATION	1 773 236.70	2 129 730.83	(356 494.13)	-16.74 %
Achats de marchandises	1 008.48	1 492.87	(484.39)	-32.45 %
Variation de stock				
Autres achats et charges externes	907 788.92	672 425.80	235 363.12	35.00 %
Aides financières	643 116.78	548 921.88	94 194.90	17.16 %
Impôts, taxes et versements assimilés	24 558.64	8 751.82	15 806.82	
Salaires et traitements	303 838.76	225 874.83	77 963.93	34.52 %
Charges sociales	112 837.25	76 089.54	36 747.71	48.30 %
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	63 177.61	53 702.91	9 474.70	17.64 %
Reports en fonds dédiés	197 227.00	268 135.56	(70 908.56)	-26.45 %
Autres charges	54 758.34	50 130.25	4 628.09	9.23 %
CHARGES D'EXPLOITATION	2 308 311.78	1 905 525.46	402 786.32	21.14 %
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	(535 075.08)	224 205.37	(759 280.45)	
De participation				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilis				
Autres intérêts et produits assimilés	36 635.50	6 714.57	29 920.93	
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de char	5 275.00		5 275.00	
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placemen				
PRODUITS FINANCIERS	41 910.50	6 714.57	35 195.93	
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		12 860.00	(12 860.00)	
Intérêts et charges assimilés		173.48	(173.48)	
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placeme				
CHARGES FINANCIÈRES		13 033.48	(13 033.48)	
RÉSULTAT FINANCIER	41 910.50	(6 318.91)	48 229.41	

COMPTE DE RESULTAT (suite)	31/12/2023	31/12/2022	VARIATION	%
	12 Mois	12 Mois		
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT	(493 164.58)	217 886.46	(711 051.04)	
Sur opérations de gestion	1 346.40		1 346.40	
Sur opérations en capital	500.00	500.00		0.00 %
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de char				
PRODUITS EXCEPTIONNELS	1 846.40	500.00	1 346.40	
Sur opérations de gestion	8 789.39		8 789.39	
Sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
CHARGES EXCEPTIONNELLES	8 789.39		8 789.39	
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	(6 942.99)	500.00	(7 442.99)	
Participation des salariés aux résultats				
Impôts sur les bénéfices	4 717.00		4 717.00	
TOTAL DES PRODUITS	1 816 993.60	2 136 945.40	(319 951.80)	-14.97 %
TOTAL DES CHARGES	2 321 818.17	1 918 558.94	403 259.23	21.02 %
EXCÉDENT OU DÉFICIT	(504 824.57)	218 386.46	(723 211.03)	
Dons en nature		27 301.63	(27 301.63)	
Prestations en nature	33 233.53	126 652.95	(93 419.42)	-73.76 %
Bénévolat	36 769.59		36 769.59	
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	70 003.12	153 954.58	(83 951.46)	-54.53 %
Secours en nature				
Mises à disposition gratuite de biens				
Prestations en nature	33 233.53	126 652.95	(93 419.42)	-73.76 %
Personnel bénévole	36 769.59	27 301.63	9 467.96	34.68 %
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	70 003.12	153 954.58	(83 951.46)	-54.53 %
NON AFFECTÉS				



ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS
CLOS AU 31/12/2023

TABLE DES MATIERES

1.	PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION DE L'EXERCICE.....	& DES FAITS CARACTÉRISTIQUES	4
1.1	OBJET SOCIAL.....		4
1.2	NATURE ET PÉRIMÈTRE DES ACTIVITÉS OU MISSIONS SOCIALES REALISÉES.....		4
1.3	ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE ET POSTÉRIEURS A LA CLOTURE.....		5
2.	PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES		6
2.1	PRINCIPES GÉNÉRAUX		6
2.1.1	<i>Préambule.....</i>		6
2.1.2	<i>Cadre légal de référence</i>		6
2.2	DÉROGATIONS.....		6
2.2.1	<i>Cotisation des Comités Départementaux.....</i>		6
2.2.2	<i>Traitement des legs et donations (À supprimer si non RUP MUP)</i>	Erreur ! Signet non défini.	
3.	INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN		7
3.1	NOTES SUR LE BILAN ACTIF		7
3.1.1	<i>Principes généraux.....</i>		7
3.1.2	<i>État de l'actif immobilisé (brut)</i>		7
3.1.2.1	<i>Détail des colonnes « B et C ».....</i>		8
3.1.3	<i>Amortissements de l'actif immobilisé</i>		8
3.1.4	<i>Méthode et durées d'amortissements</i>		9
3.1.5	<i>Tableau de variation des immobilisations financières</i>		9
3.1.6	<i>Crédit-bail / Leasing acquis ou renouvelé au 01/01/2023</i>		9
3.1.7	<i>Stocks.....</i>		10
3.1.1	<i>Etat des échéances des créances</i>		10
3.1.2	<i>Tableaux des dépréciations.....</i>		10
3.1.3	<i>Disponibilités.....</i>		11
3.1.4	<i>Produits à recevoir par postes du bilan.....</i>		11
3.1.5	<i>Charges constatées d'avance.....</i>		11
3.2	NOTES SUR LE BILAN PASSIF		12
3.2.1	<i>Tableau de variation des fonds propres.....</i>		12
3.2.2	<i>Fonds dédiés.....</i>		13
3.2.3	<i>Fonds reportés liés aux legs ou donations (A supprimer si non RUP MUP).....</i>	Erreur ! Signet non défini.	
3.2.4	<i>Provisions pour risques et charges.....</i>		14
3.2.4.1	<i>Tableau de variation</i>		14
3.2.4.2	<i>Provision pour engagements de retraite et avantages assimilés.....</i>		14
3.2.5	<i>Dettes.....</i>		14
3.2.5.1	<i>Etat des échéances</i>		14
3.2.5.2	<i>Détail des dettes fiscales et sociales.....</i>		15
3.2.6	<i>Charges à payer par postes du bilan (Rubriques à détailler)</i>		15
3.3	AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DE BILAN		15
4.	INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT		16
4.1	COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD)		16
4.2	PRODUITS DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION		18
4.2.1	<i>Produits liés à la générosité du public.....</i>		18
4.2.1.1	<i>Cotisations sans contrepartie</i>		18
4.2.1.2	<i>Dons manuels et dons étrangers</i>	Erreur ! Signet non défini.	
4.2.1.3	<i>Legs, donations, assurance-vie (A supprimer si non RUP MUP)</i>	Erreur ! Signet non défini.	
4.2.1.4	<i>Mécénat.....</i>		19
4.2.1.5	<i>Autres produits liés à la générosité du public (Rubriques à détailler)</i>		19
4.2.2	<i>Produits non liés à la générosité du public.....</i>		19
4.2.2.1	<i>Parrainage des entreprises</i>		19
4.2.2.2	<i>Contributions financières sans contrepartie.....</i>		20
4.2.2.3	<i>Autres produits non liés à la générosité du public.....</i>		20
4.2.3	<i>Subventions et autres concours publics</i>		20
4.2.4	<i>Reprises sur provisions et dépréciations</i>		22

4.2.5	<i>Utilisation des fonds dédiés</i>	22
4.3	CHARGES DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION	22
4.3.1	<i>Modalités de répartition des charges</i>	22
4.3.2	<i>Missions sociales</i>	23
4.3.3	<i>Frais de recherche de fonds</i>	23
4.3.3.1	Frais d'appel à la générosité du public	23
4.3.3.2	Frais de recherches des autres ressources	23
4.3.4	<i>Frais de fonctionnement</i>	24
4.3.5	<i>Dotations aux provisions et dépréciations</i>	24
4.3.6	<i>Reports en fonds dédiés de l'exercice</i>	24
4.4	CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE DU CROD	24
4.4.1	<i>Principes généraux</i>	24
4.4.2	<i>Principes de valorisation</i>	25
4.5	TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET LE CROD	26
4.6	AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DU COMPTE DE RESULTAT	31
4.6.1	<i>Honoraires des commissaires-aux-comptes</i>	31
4.6.2	<i>Charges et produits exceptionnels</i>	31
4.7	COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER)	32
4.7.1	<i>Compte d'Emploi des Ressources (CER)</i>	32
4.7.2	<i>Financement des investissements par l'appel à la générosité du Public</i>	35
4.7.3	<i>Principes d'affectation par emplois des ressources liées à la générosité du public</i>	35
5.	AUTRES INFORMATIONS DE L'ANNEXE	36
5.1	INFORMATIONS RELATIVES AUX OPÉRATIONS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN	36
5.1.1	<i>Engagements financiers reçus : Legs et donations à réaliser (A supprimer si non RUP MUP)</i>	Erreur !
	Signet non défini.	
5.2	AUTRES INFORMATIONS	36
5.2.1	<i>Informations relatives aux bénévoles</i>	36
5.2.2	<i>Informations relatives au personnel salarié</i>	37
5.2.3	<i>Frais remboursés aux administrateurs dans l'exercice</i>	37
5.2.4	<i>Certification du nombre d'adhérents</i>	37

1. PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION & DES FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

1.1 OBJET SOCIAL

L'objet social de l'association est défini dans les statuts de la manière suivante :

« L'association de la Ligue Nationale Contre le Cancer, fondée en 1918 et reconnue d'utilité publique par un décret du Président de la République en date du 22 novembre 1920, a pour but de rassembler toutes les personnes physiques ou morales désireuses d'aider à la lutte contre le cancer, de provoquer, favoriser et coordonner toutes les initiatives privées tendant à développer la lutte contre le cancer, d'aider les malades atteints de cancer ainsi que leur famille ».

« La Ligue Nationale Contre le Cancer a pour objet d'unir les efforts de l'ensemble de ses membres, notamment de ses Comités départementaux, en vue de favoriser et de coordonner les activités exercées par eux, ainsi que celles de grands organismes, publics ou privés, désireux d'aider à la lutte contre le cancer. La Ligue Nationale Contre le Cancer s'attache également à développer des relations avec les associations et organismes étrangers poursuivant un but similaire, ainsi qu'avec les organisations internationales s'intéressant au cancer ».

1.2 NATURE ET PÉRIMÈTRE DES ACTIVITÉS OU MISSIONS SOCIALES RÉALISÉES

La Ligue Nationale Contre le Cancer exerce quatre missions principales que sont :

- **Action de recherche :**

Dans le cadre de la mission « Recherche », la Ligue initie, soutient, fait réaliser ou réalise et évalue des projets et des programmes couvrant tous les aspects de la recherche contre le cancer, incluant la recherche fondamentale, la recherche clinique, l'épidémiologie et la recherche en sciences humaines et sociales et tout autre projet de recherche. Elle accorde un soutien financier aux jeunes chercheurs. D'une façon générale, elle comprend toute action permettant la réalisation de la mission.

- **Actions en direction des malades :**

Dans le cadre de la mission « Actions pour les malades », la Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet la qualité de vie et l'accompagnement global des personnes atteintes de la maladie cancéreuse et de leurs proches afin d'améliorer la qualité de leur prise en charge et de la défense de leurs droits. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de la mission.

- **Actions d'information, et de prévention, dépistage :**

Dans le cadre de la mission « Actions d'information, de prévention et de dépistage », la Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet d'informer et de communiquer sur la maladie cancéreuse et de participer à l'éducation à la santé. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de l'information, de la prévention et de la promotion du dépistage.

- **Action de formation :**

Dans le cadre de la mission de « Actions de formation », la Ligue initie, soutient, réalise, et évalue des actions de formations permettant de développer la qualification d'intervenants dans la lutte contre le cancer et ayant trait aux autres missions sociales.

La Ligue Nationale Contre le Cancer développe son action :

- En direction des malades touchés par le cancer et leurs proches, par des soutiens notamment financiers, matériels et psychologiques ;
- En direction du public en général, par la documentation, l'information, notamment sur les cancers et leurs modalités de prévention et de dépistage ;
- En direction des personnels soignants, des établissements de soins et de leurs groupements par des actions de formation et des aides à la diffusion et la mise en œuvre des meilleures pratiques diagnostiques et thérapeutiques ;
- En direction des chercheurs et des équipes de recherche par des aides financières et techniques ;
- Par la création, la subvention et au besoin, par l'administration d'établissements ;

- Et plus généralement, par tous les moyens susceptibles de développer ou rendre plus efficace la lutte contre le cancer.

1.3 ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE ET POSTÉRIEURS A LA CLOTURE

Les faits significatifs survenus au cours de l'exercice sont les suivants (Exemples) :

- Changement de siège social ;
- Changement de président ;
- Changement de convention particulière ;
- Financement des missions sociales ;
- Legs d'un montant exceptionnel ;
- Autre changement significatif touchant l'activité du comité ;
- Impact de la pandémie de la covid au sein du comité
- [...]

Mentionner également les évènements significatifs postérieurs à la clôture de l'exercice susceptibles d'avoir une influence significative sur le patrimoine ou la situation financière de l'association.

1/ Achat et réaménagement du local d'Oloron situé au 4 bis rue Jeliotte 64400 Oloron.

2/ Ouverture de l'espace ligue de Pau à plein temps.

3/ Achat véhicule pour Pau et Bayonne utilisés dans le cadre des missions sociales.

4/ Report en fonds dédié d'un legs pour 180000 €, celui-ci fait l'objet d'une disposition spécifique testamentaire du donateur en direction des malades.

5/ Adhésion au projet BAIPOLE.

2. PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES

2.1 PRINCIPES GÉNÉRAUX

2.1.1 Préambule

L'exercice clos le 31/12/2023 a une durée de 12 mois.

Les documents dénommés états financiers comprennent : le bilan, le compte de résultat et l'annexe

2.1.2 Cadre légal de référence

Les comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2023 ont été établis et présentés conformément :

- Aux dispositions du code de commerce ;
- Aux dispositions du règlement ANC n°2014-03 relatif au plan comptable général ;
- Aux dispositions spécifiques du règlement ANC n°2018-06, modifié par le règlement ANC N°2020-08.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

2.2 DÉROGATIONS

2.2.1 Cotisation des Comités Départementaux

La cotisation de 10% que les Comités Départementaux versent au Siège National au titre de l'exercice est calculée sur les ressources de l'exercice précédent.

Cette disposition a été adoptée pour les raisons suivantes :

- Les états financiers des Comités doivent être remontés au Siège National avant le 31 mars ;
- Le Siège National doit lui-même établir ses comptes annuels pour le 28 février.

3. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

3.1 NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1.1 Principes généraux

A leur date d'entrée dans le patrimoine, la valeur des actifs est déterminée dans les conditions suivantes :

- Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition ;
- Les actifs produits par l'entité sont comptabilisés à leur coût de production ;
- Les actifs acquis à titre gratuit sont comptabilisés à leur valeur vénale ;
- Les actifs acquis par voie d'échange sont comptabilisés à leur valeur vénale.

L'association a mis en œuvre la comptabilisation des immobilisations par composants.

- Les coûts significatifs de remplacement ou de renouvellement d'un composant ou d'un élément d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés comme l'acquisition d'un actif séparé et la valeur nette comptable du composant remplacé ou renouvelé est comptabilisée en charges.

Les éventuelles dépréciations sont constatées après identification d'un indice de perte de valeur, fonction des indicateurs suivants :

- Externes : valeur de marché, changements importants, taux d'intérêt et de rendement ;
- Internes : obsolescence ou dégradation physique, changements importants dans le mode d'utilisation, performances inférieures aux prévisions.

La valeur nette comptable est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation modifiant ainsi de manière prospective la base amortissable. L'évaluation des dépréciations est réalisée ultérieurement selon les mêmes règles. Quand les raisons qui ont motivé des dépréciations cessent d'exister, elles sont rapportées en résultat.

3.1.2 État de l'actif immobilisé (brut)

Rubriques	A	B	C	D
	Début Exercice	Augmentations	Diminutions	Fin exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	1 473 043	178 385		1 651 428
Immobilisations financières	323 083		780	322 303
Total	1 796 126	178 385	780	1 973 731

3.1.2.1 Détail des colonnes « B et C »

Rubriques	Augmentation	Diminution
Immobilisations incorporelles	0	0
→ ...		
→ ...		
Immobilisations corporelles	178 385	0
→ Achat et travaux local Oloron	178 385	
→		
Immobilisations financières	0	780
→ ...		
→ depot et caution		780
Total	178 385	780

3.1.3 Amortissements de l'actif immobilisé

Rubriques	Début Exercice	Dotations	Sorties de l'actif	Fin exercice
Amort.Immobilisations incorporelles				
Amort.Immobilisations corporelles	369 729	63 178		432 906
Amort.Immobilisations financières				
Total	369 729	63 178	0	432 906

3.1.4 Méthode et durées d'amortissements

Nature des biens immobilisés	Durées Mode linéaire
Logiciels	3 ans
Bâtiments - Structure	50 ans
Bâtiments - Charpente, couverture & étanchéité	25 ans
Bâtiments - Façade & ravalement	15 ans
Bâtiments - Chauffage	15 ans
Bâtiments - Plomberie et électricité	25 ans
Bâtiments - Menuiseries extérieures	25 ans
Bâtiments - Ascenseur	20 ans
Bâtiments - Peinture & revêtement des sols	15 ans
Aménagement et agencements des bureaux	10 ans
Aménagement bureaux - Chauffage	15 ans
Aménagement bureaux - Plomberie	25 ans
Aménagement bureaux - Menuiseries extérieures	25 ans
Aménagement bureaux - Peinture, revêtement sol	15 ans
Matériel de Bureau	3 ans
Matériel de Transport	4 ans
Conteneurs	3 ans
Matériel Informatique	3 ans
Mobilier de Bureau	5 ans

3.1.5 Tableau de variation des immobilisations financières

Rubriques	Début Exercice	Augmentations	Diminutions	Fin exercice
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	322 303			322 303
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	780		780	
Total	323 083	0	780	322 303

Les immobilisations financières sont valorisées selon la méthode historique du premier entré premier sorti (méthode FIFO).

Lorsque la valeur du portefeuille au 31 décembre est inférieure à sa valeur historique, une provision pour dépréciation est constituée pour la différence.

Le portefeuille de titres immobilisés comprend : un compte à terme et un contrat capitalisation.

3.1.6 Crédit-bail / Leasing acquis ou renouvelé au 01/01/2023

Rubriques	Montant soucript	Durée	Montant 31/12
Détailler le crédit bail:			
- Véhicules DIAC			
- Matériel de bureau			
- Autres			
...			
Total	0	0	0

3.1.7 Stocks

Les produits destinés à la vente sont évalués selon la méthode du coût unitaire moyen pondéré.

Le coût d'achat est composé uniquement du prix d'achat.

En fin d'exercice, si le prix de vente de l'article est inférieur au prix de revient, une dépréciation est calculée.

Un inventaire physique est pratiqué deux fois par an, au mois de juin et décembre.

NON APPLICABLE

3.1.8 Etat des échéances des créances

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances	
		Jusqu'à 1 an	à plus d'1 an
Actif immobilisé → Autres immobilisations financières		0	
Actif circulant et charges d'avance → Créances clients et comptes rattachés	42 004	42 004	
→ Autres Créances	7 732	7 732	
→ Créances reçues par legs ou donations		0	
→ Charges constatées d'avance	17 110	17 110	
Total	66 846	66 846	0

3.1.9 Tableaux des dépréciations

Rubriques	Début Exercice	Dotations	Reprises	Fin exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Stocks				
Créances				
Immobilisations financières				
Total	0	0	0	0

Placements	Valeur Nette Comptable	Valeur actuelle	Dépréciation		Produit financier potentiel
			Dotations	Reprises	
Actions					
Contrat de capitalisation					
Obligations	597 184	589 599	7 585	12 860	
Bons du trésor				5 275	
Autres valeurs mobilières					
Total	597 184	589 599	7 585	18 135	0

3.1.10 Disponibilités

Rubriques	EXERCICE 2023	
	Montants	Produit financier réalisé
Comptes bancaires	377 521	
Livrets et comptes épargne	113 163	
Comptes à terme	235 000	
Total	725 684	0

3.1.11 Produits à recevoir par postes du bilan

Rubriques	EXERCICE 2023	EXERCICE 2022
<i>Rubriques à détailler</i>		
Fournisseurs débiteurs		
→ Avances et acomptes	390	3 948
→		
Créances clients et comptes rattachés		
→ Clients intragroupe	39 208	41 155
→ clients publics	2 796	
Créances par legs ou donation en cours de réalisation		
Autres créances		
→ Don à recevoir bn	580	
→ autres produits à recevoir bn	6 762	350 781
→		
→		
→		
→		
Disponibilités		
Total	49 736	395 884

3.1.12 Charges constatées d'avance

Rubriques	EXERCICE 2023	EXERCICE 2022
<i>Rubriques à détailler</i>		
... Assurance	1 963	1 807
... Fonctionnement	6 573	6 342
... Vehicules	8 574	
... Etude oncogite		2 500
...		
Total	17 110	10 649

3.2 NOTES SUR LE BILAN PASSIF

3.2.1 Tableau de variation des fonds propres

Variation des fonds propres	01/01/2023	Affectation du résultat		Augmentation		Diminution		31/12/2023
	Montant	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant
Fonds propres sans droit de reprise								
→ Fonds statutaires								938 205
→ Fonds de réserve générale	938 205							938 205
→ Fonds de réserve missions sociales	1 711 741			218 386				1 930 127
→ Legs et donations avec contrepartie								
Fonds propres avec droit de reprise								
Ecarts de réévaluation								
Réserves								
Report à nouveau								
Excédent ou déficit de l'exercice	218 386			-504 735		218 386		-504 735
Subventions d'investissement	1 708					500		1 208
Provisions réglementées								
Total	2 870 040	0	0	-286 349	0	218 886	0	2 364 805

3.2.2 Fonds dédiés

La partie des ressources dédiées par des tiers financeurs à des projets définis qui, à la clôture de l'exercice, n'a pu être utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard est comptabilisée au compte de passif « fonds dédiés » avec pour contrepartie une charge comptabilisée dans le compte « Reports en fonds dédiés ».

⇒ Lignes à ventiler par projet

Variation des fonds dédiés issus de :	Montant initial		Fonds à engager au début de l'exercice	Report en fonds dédiés (689)	Utilisation de fonds reportés (789)	Fonds restant à engager en fin d'exercice
	Année	Montant				
Subventions d'exploitation :		9 400	0	1 466	0	1 466
→ ... ARS Soleil	2023	9 400		1 466		1 466
→ ...						
→ ...						
→						
→						
→						
Ressources liées à la Générosité du Public :		268 136	268 136	180 000	268 136	180 000
→ Dons à détailler ...						
→ ...						
→ ...						
→						
→						
→						
Sous-Total "Dons"		0	0	0	0	0
→ Legs à détailler ...						
→ ... LEGS Odette Colas/aide aux malades	2022	268 136	268 136	180 000	268 136	180 000
→ ...						
→ ...						
Sous-Total "Legs"		268 136	268 136	180 000	268 136	180 000
Contributions financières d'autres organismes		23 920	0	15 761	0	15 761
→ ... Subvention Projet Nutriw ay	2023	23 920		15 761		15 761
→ ...						
Total		301 456	268 136	197 227	268 136	197 227

3.2.3 Provisions pour risques et charges

3.2.3.1 Tableau de variation

Rubriques et mouvements	Début Exercice	Dotations	Reprises	Fin exercice
Provisions pour risques				
→ Provisions pour litiges				0
→ Autres provisions pour risques				0
Provisions pour charges				
→ Provisions pour charges sur legs ou donations				0
→ Provisions pour entretien des tombes sur legs				0
→ Provisions pour indemnités de départ en retraite	56 029		19 587	36 442
→				
Total	56 029	0	19 587	36 442

3.2.3.2 Provision pour engagements de retraite et avantages assimilés

Les engagements de retraite et avantages assimilés sont évalués et comptabilisés en application de la recommandation ANC n°2013-02.

Les principales hypothèses économiques retenues sont ; l'engagement de retraite est calculé selon la méthode ci-dessous :

Le calcul ne résulte pas de l'évaluation actuarielle mais d'un calcul réalisé par salarié, selon les hypothèses suivantes :

- Âge de départ à la retraite retenu est 64 ans ;
- Départ volontaire à la retraite à l'initiative du salarié.

3.2.4 Dettes

3.2.4.1 Etat des échéances

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances		
		Jusqu'à 1 an	à plus d'1 an	à plus de 5
Emprunts auprès des établissements de crédit :				
→ à 1 an au maximum à l'origine	105	105		
→ à plus de 1 an à l'origine		0		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	93 624	93 624		
Dettes des legs ou donations		0		
Dettes fiscales et sociales		0		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		0		
Autres dettes	235 961	235 961		
Produits constatés d'avance		0		
Total	329 690	329 690	-	-

3.2.4.2 Détail des dettes fiscales et sociales

Rubriques	EXERCICE 2023	EXERCICE 2022
Dettes fiscales :	17 061	4 439
→ Impôt sur les sociétés	4 717	
→ Taxe sur les salaires	7 407	
→ Formation professionnelle et autres taxes	4 937	4 439
→ Etat charges à payer		
Dettes sociales :	27 821	26 854
→ Urssaf/ Pôle emploi		
→ Caisse de retraite		
→ Caisse de prévoyance		
→ Personnel autres charges à payer		202
→ Organismes sociaux autres charges à payer		
→ Dettes congés à payer		
→ Provisions charges sociales sur dettes congés à payer	27 821	26 652
→ Prélèvement à la source		
Total	44 882	31 293

3.2.5 Charges à payer par postes du bilan (Rubriques à détailler)

Rubriques	EXERCICE 2023	EXERCICE 2022
Dettes relatives aux fournisseurs et comptes rattachés :	103 873	128 296
→ FNP - Factures non parvenues	56 401	71 263
... FNP PUBLIC / FRS INTRAGROUPE	47 472	57 033
...		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés :	0	6 035
... FRS IMMOBILISATION	0	6 035
...		
...		
Dettes des legs et donations :	0	0
...		
Autres dettes :	191 169	570 292
... RECHERCHE NATIONNALE	100 000	108 100
... RECHERCHE REGIONALE	41 505	405 992
... AUTRES	49 664	56 200
Total	295 042	704 623

3.3 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DE BILAN

4. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

4.1 COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD)

Les règles d'élaboration du CROD et du CER ont été validées par le Conseil d'Administration national en date du 03/03/2020.

08/03/2024 - 08:23					
LA LIQUE CONTRE LE CANCER	064 - COMITÉ DES PYRÉNÉES-ATLANTIQUES	Décembre 2023		Décembre 2022	
EMPLOIS	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL
CHARGES PAR DESTINATION					
1. MISSIONS SOCIALES	1 751 718,80	1 636 237,72	1 278 826,01	1 219 397,49	1 219 397,49
1.1 Réalisées en France	1 751 718,80	1 636 237,72	1 278 826,01	1 219 397,49	1 219 397,49
1.1.1 Actions réalisées par l'organisme	1 131 616,74	1 031 732,74	761 733,94	702 305,42	702 305,42
1.1.2 Versements à d'autres organismes agissant en France	620 102,06	604 504,98	517 092,07	517 092,07	517 092,07
1.2 Réalisées à l'étranger					
1.2.1 Actions réalisées par l'organisme					
1.2.2 Versements à un organisme central ou d'autres organismes					
2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	195 950,04	195 519,78	172 498,17	168 875,57	168 875,57
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	193 504,70	193 074,44	162 764,46	159 141,86	159 141,86
2.2 Frais de recherche d'autres ressources	2 445,34	2 445,34	9 733,71	9 733,71	9 733,71
3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT	176 922,33	160 018,77	182 085,01	166 342,05	166 342,05
3.1 Frais d'information et de communication	39 076,41	39 051,91	33 249,09	33 249,09	33 249,09
3.2 Frais de fonctionnement	125 651,05	108 771,99	100 365,03	84 622,07	84 622,07
3.3 Autres charges	12 194,87	12 194,87	48 470,89	48 470,89	48 470,89
4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS			17 014,19	17 014,19	17 014,19
5. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES					
6. REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE	197 227,00	180 000,00	268 135,56	268 135,56	268 135,56
TOTAL CHARGES	2 321 818,17	2 171 776,27	1 918 558,94	1 839 764,86	1 839 764,86
EXCÉDENT OU DÉFICIT	-504 824,57		218 386,46		

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		Décembre 2023		Décembre 2022	
CHARGES PAR DESTINATION	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES	30 907,35	30 907,35	8 541,57	8 541,57	8 541,57
Réalisées en France	30 907,35	30 907,35	8 541,57	8 541,57	8 541,57
Réalisées à l'étranger					
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS	34 754,17	34 754,17	145 413,01	145 413,01	145 413,01
3. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	4 341,60	4 341,60			
TOTAL	70 003,12	70 003,12	153 954,58	153 954,58	153 954,58

064 - COMITÉ DES PYRÉNÉES-ATLANTIQUES		Décembre 2023		Décembre 2022	
RESSOURCES		TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE					
1. PRODUITS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC		-1 363 196,50	-1 363 196,50	-1 975 643,86	-1 975 643,86
1.1 Cotisations sans contrepartie		-48 912,00	-48 912,00	-48 896,00	-48 896,00
1.2 Dans, legs et mécénat		-684 047,21	-684 047,21	-728 880,80	-728 880,80
1.3 Autres produits liés à la générosité du public		-630 237,29	-630 237,29	-1 197 867,06	-1 197 867,06
2. PRODUITS NON LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC		-112 052,89		-101 664,59	
2.1 Cotisations avec contrepartie					
2.2 Parrainage des entreprises					
2.3 Contributions financières sans contrepartie		-107 575,76		-91 525,87	
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public		-4 477,13		-10 138,72	
3. SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS		-48 746,65		-27 226,84	
4. REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS		-24 862,00	-24 862,00	-500,00	-500,00
5. UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTÉRIEURS		-268 135,56	-268 135,56	-31 910,11	
TOTAL		-1 816 993,60	-1 656 194,06	-2 136 945,40	-1 976 143,86

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		Décembre 2023		Décembre 2022	
PRODUITS PAR ORIGINE		TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC		-70 003,12	-70 003,12	-153 954,58	-153 954,58
Bénévolat		-36 769,59	-36 769,59		
Prestations en nature		-33 233,53	-33 233,53	-126 652,95	-126 652,95
Dons en nature				-27 301,63	-27 301,63
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC					
3. CONCOURS PUBLICS EN NATURE					
Prestations en nature					
Dons en nature					
TOTAL		-70 003,12	-70 003,12	-153 954,58	-153 954,58

4.2 PRODUITS DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

4.2.1 Produits liés à la générosité du public

Les produits de la générosité du public constituent la première source de financement de l'Association. Ils sont utilisés en priorité pour le financement des missions sociales.

4.2.1.1 Cotisations sans contrepartie

Les cotisations sans contrepartie sont les cotisations sans autre contrepartie que la participation à l'assemblée générale.

Les cotisations sont comptabilisées en produit lors de leur encaissement effectif.

4.2.1.2 Mécénat

Le mécénat est un soutien financier ou matériel apporté par une personne morale ou une personne physique à une action ou une activité d'intérêt général.

Le montant octroyé au titre d'une convention de mécénat est comptabilisé en produit dans un compte « Mécénats » à la signature de la convention.

Si la convention est pluriannuelle la part attribuée relative aux exercices ultérieurs est comptabilisée en produits constatés d'avance.

Un mécénat non financier constitue une contribution volontaire en nature.

4.2.1.3 Autres produits liés à la générosité du public

Rubriques	Exercice 2023	Exercice 2022
Quote-part de générosité reçue d'autres organismes		
→ ... LEGS	583 335	1 187 862
→ ... AUTRES MANIFESTATIONS	9 573	3 290
Revenus générés par les actifs issus de la générosité du public (a) :		
→ ... PRODUITS FINANCIERS	36 636	6 715
→ ... REPRISE PROVISION	5 275	
→ ...		
→ ...		
Total	634 819	1 197 867

(a) Au sein de Ligue, les produits financiers sont exclusivement générés à partir d'actifs issus de la Générosité du Public.

4.2.2 Produits non liés à la générosité du public

4.2.2.1 Parrainage des entreprises

Le parrainage est un soutien financier apporté à l'entité par une personne physique ou morale comportant une contrepartie directe (en général publicitaire) pour le partenaire.

Les conventions de produit-partage, qui consistent par exemple en un reversement d'une part du prix de vente d'un article ou d'un service à une entité bénéficiaire, revêtent soit la forme de mécénat soit la forme de parrainage selon les termes de la convention.

4.2.2.2 Contributions financières sans contrepartie

Une contribution financière est un soutien facultatif octroyé par une autre entité. Ces contributions ne constituent pas la rémunération de prestations ou de fourniture de biens.

Une contribution financière reçue d'autres organismes est considérée comme un produit non lié à la générosité du public sauf si, par exemple, une convention prévoit qu'une entité tierce reverse une quote-part de générosité du public de cette entité, auquel cas cette quote-part sera considérée comme des produits de la générosité du public.

Les contributions financières ainsi définies sont comptabilisées à la signature de la convention d'octroi dans un compte de produits :

- D'exploitation, si elles correspondent à une ressource relevant de l'activité courante de l'entité ;
- Exceptionnels, si elles ne relèvent pas de l'activité courante de l'entité.

4.2.2.3 Autres produits non liés à la générosité du public

La rubrique « Autres produits non liés à la générosité du public » comprend : **(Rubriques à détailler)**

Rubriques	Exercice 2023	Exercice 2022
Contributions financières reçues	107 576	91 526
Revenus générés par les actifs non issus de la générosité du public : → Produits d'activité annexes	4 477	10 139
Total	112 053	101 665

4.2.3 Subventions et autres concours publics

La rubrique « Subventions et autres concours publics » comprend :

- Au titre des subventions :
 - Les subventions d'exploitation ;
 - La quote-part des subventions d'investissements réintégrée au cours de l'exercice au compte de résultat.
- Les concours publics définis à l'article 142-9.

Les dépenses engagées avant que notre association ait obtenu la notification d'attribution de la subvention sont inscrites en charges, sans que la subvention attendue puisse être inscrite en produits.

Les conventions d'attributions de subvention comprennent généralement des conditions suspensives ou résolutoires. Tant qu'une condition suspensive persiste, la subvention ne peut être comptabilisée en produits.

Une subvention d'exploitation est octroyée à l'entité pour lui permettre de compenser l'insuffisance de certains produits d'exploitation ou de faire face à certaines charges d'exploitation.

Les subventions d'exploitation sont comptabilisées en produit lors de la notification de l'acte d'attribution de la subvention par l'autorité administrative.

La fraction de subvention dédiée à un projet défini tel que défini à l'article 132-1 qui n'a pu être utilisée conformément à son objet au cours de l'exercice est comptabilisée dans le compte de charges « *Reports en fonds dédiés* » en contrepartie du passif « *Fonds dédiés sur subvention d'exploitation* ».

La fraction d'une subvention pluriannuelle rattachée à des exercices futurs est inscrite à la clôture de l'exercice en produits constatés d'avance.

Les risques d'indus/de reversement de subvention sont enregistrés en « *Provisions pour risques et charges* »

4.2.4 Reprises sur provisions et dépréciations

Rubriques	Exercice 2023	Exercice 2022
Reprises sur dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	500	500
Reprises sur dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés		
Total	500	500

4.2.5 Utilisation des fonds dédiés

Rubriques	Exercice 2023	Exercice 2022
Utilisation des fonds dédiés sur subventions d'exploitation		16 910
Utilisation des fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes		15 000
Utilisation des fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public	88 136	
Total	88 136	31 910

4.3 CHARGES DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

4.3.1 Modalités de répartition des charges

La structure du compte de résultat par origine et destination est établie à partir de la balance. Les charges supportées par l'association sont ventilées selon leur origine et leur utilisation entre les différentes catégories :

- Missions sociales ;
- Frais de recherche de fonds ;
- Frais de fonctionnement.

Une répartition analytique des charges directes est effectuée lors de l'enregistrement comptable, les charges indirectes (loyers, salaires, etc.) font l'objet d'une affectation par clé de répartition.

La méthode d'affectation des coûts indirects est définie. Et garde un caractère permanent, cette méthodologie a été validée par le conseil d'administration en date du 16 décembre 2020.

REPARTITION DES CHARGES	Missions sociales	Frais de recherche de fonds	Frais de fonctionnement	TOTAL
Loyer mobilier	5073		720	5793
Loyer	26 661		7 046	33707
Assurance	3 906		2 318	6224
Electricité et eau	12 788		1 145	13933
Téléphone	9 571		1 459	11030
Affranchissement	1 257		51 424	52681
Autres (à préciser)				0
Total	54 183	0	63 392	123 368

Les frais de personnel de fonctionnement sont répartis en fonction du pourcentage du temps de travail effectif passé dans les emplois correspondant, selon une clé de répartition.

Rubriques	Exercice 2023	Exercice 2022
Actions pour les malades	190 564	123 096
Actions d'information, de prévention et de dépistage	87 636	65 597
Actions de formation	4 617	6 898
Actions de recherche	25 211	13 988
Actions de société et politique de santé	7 588	3 910
Frais d'appel aux dons et legs	51 989	47 226
Frais de fonctionnement (dont communication)	49 070	41 256
Total	416 675	301 971

4.3.2 Missions sociales

MISSIONS SOCIALES		
Actions réalisées directement	2023	2022
Actions pour les malades	935 150	623 419
Actions d'information, prévention, dépistage	134 379	94 021
Actions de formation	6 323	9 248
Actions de recherche	45 797	28 809
Actions autres	9 967	6 236
Total	1 131 616	761 733
Versement à d'autres organismes	2023	2022
Actions pour les malades	20 000	0
Actions d'information, prévention, dépistage		
Actions de formation		
Actions de recherche	600 102	517 092
Actions autres		
Total	620 102	517 092

4.3.3 Frais de recherche de fonds

4.3.3.1 Frais d'appel à la générosité du public

La rubrique « Frais d'appel à la générosité du public » comprend les charges engagées par l'association dans le but de recueillir auprès du public des moyens pour réaliser son action.

Les frais d'appel à la générosité du public correspondent aux frais de recherche et de traitement de dons et libéralités. Ils comprennent à titre d'exemple :

- Les frais d'appel à dons, quelle que soit la forme de ces dons (en nature, donations, legs, assurances-vie) auprès des entreprises et des particuliers. La publicité ou l'appel à dons peut se faire sous de multiples formes : campagne publicitaire sur panneaux, par envoi postal, par médias sociaux, spots publicitaires ;
- Les frais de traitement des dons, legs, donations, assurance-vie ou mécénat ;
- Les frais d'appel à bénévolat ;
- Les frais de gestion des actifs issus de la générosité du public ou financés par la générosité du public.

4.3.3.2 Frais de recherches des autres ressources

La rubrique « Frais de recherche d'autres ressources » comprend les frais engagés par l'entité dans le but d'obtenir des ressources non liées à la générosité du public et des subventions ou autres concours publics.

Les frais de recherche d'autres ressources comprennent notamment :

- Les frais de recherche et de traitement de parrainage, de cotisations avec contrepartie ou de contributions financières reçues d'autres organismes sans but lucratif pour remplir leurs missions sociales ;
- Les frais liés à la recherche, aux demandes et aux traitements des subventions d'exploitation ou d'investissement ou de collecte de participations, contributions et taxes ;
- Les frais de gestion des actifs qui ne sont pas issus de la générosité du public dont les fruits constituent des produits de l'entité lui permettant de remplir ses missions sociales.

4.3.4 Frais de fonctionnement

La rubrique « Frais de fonctionnement » comprend les charges engagées pour la gestion et la gouvernance de l'entité.

Les charges relatives aux fonctions relevant des frais de fonctionnement dont l'entité peut justifier l'affectation à la réalisation de missions sociales ou à des frais de recherche de fonds, sont affectées aux rubriques « Missions sociales » ou « Frais de recherche de fonds ».

Rubriques	2023	2022
Frais d'information et de communication	39 076	33 249
Frais de fonctionnement:	125 651	100 365
Autres charges d'immobilisation	12 195	48 470
...		
...		
...		
...		
Total	176 922	182 084

4.3.5 Dotations aux provisions et dépréciations

Les dotations aux provisions et dépréciations concernent notamment les legs ou donations avec charges et les dépréciations des actifs acquis au moyen de la générosité du public.

Contrairement aux dotations aux provisions et dépréciations qui seront reprises lors de la constatation de la charge, objet de la provision ou de la dépréciation, ou si elles deviennent sans objet, les dotations aux amortissements constituent des charges définitives qui sont ventilées dans les rubriques de missions sociales, frais de recherche de fonds ou frais de fonctionnement.

4.3.6 Reports en fonds dédiés de l'exercice

Rubriques	Exercice 2023	Exercice 2022
Report en fonds dédiés des subventions contributions financières	1 466	0
Report en fonds dédiés sur ressources liés à la GP siege	180 000	268 135
Report en fonds dédiés des contributions financières provenant du siege	15 761	
Total	197 227	268 135

4.4 CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE DU CROD

4.4.1 Principes généraux

Une contribution volontaire en nature est l'acte par lequel une personne physique ou morale apporte à l'association un travail (bénévolat, mises à dispositions de personnes), des biens (dons en nature) ou des services (mises à disposition de locaux ou de matériel, prêt à usage) à titre gratuit.

L'entité qui apporte ou affecte des biens en nature isolés ou des sommes en numéraire, à une personne morale de droit privé à but non lucratif, ne bénéficie, par cette opération, d'aucun droit sur le patrimoine de cette personne morale bénéficiaire.

Les contributions volontaires en nature sont comptabilisées dans des comptes de classe 8 :

- Au crédit, les contributions volontaires par catégorie (dons en nature consommés ou utilisés en l'état, prestations en nature, bénévolat) ;
- Au débit, en contrepartie, leurs emplois selon leur nature (secours en nature, mises à disposition gratuite de locaux, prestations, personnel bénévole).

Ces éléments sont présentés au pied du compte de résultat dans la partie « Contributions volontaires en nature », en deux colonnes de totaux égaux.

4.4.2 Principes de valorisation

Nature de la contribution	Méthode de valorisation	2023	2022
Bénévolat	SMC x 1,5	36 770	27 303
Prestation	Tarif négocié	33 234	123 408
Autres (à préciser)		0	3 243
Total		70 004	153 954

Exemples : valorisation des locaux mis à disposition, mise à disposition de salle, prestations diverses

4.5 TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET LE CROD

064 - COMITÉ DES PYRÉNÉES-ATLANTIQUES		MISSIONS SOCIALES : Réalisation en France								MISSIONS SOCIALES : Versements à d'autres organismes agissant en France							
Tableau de passage CROD CR CHR	31/12/2023	Écarts	Actions en direction des malades, des proches et ebts de santé	Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public	Actions de formation et d'amélioration des pratiques en direction des professionnels Santé et autres publics	Actions de société et politique de santé	Actions internationales réalisées par l'organisme	Actions en direction des chercheurs et ebts de recherche contre le cancer	Actions de création-subvention-administration d'établissement	Autres actions	Actions en direction des malades, des proches et ebts de santé	Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public	Actions de formation et d'amélioration des pratiques en direction des professionnels Santé et autres publics	Actions en direction des chercheurs et ebts de recherche contre le cancer	Mission reversement legs	Autres actions	Actions de société et politique de santé
08/03/2024 - 08:23																	
CHARGES D'EXPLOITATION	2 308 311,78		926 870,23	134 066,20	6 309,10	9 966,91		45 732,30			20 000,00			600 102,06			
Achats de marchandises	1 008,48			813,27													
Variation de stock																	
Autres achats et charges externes	907 788,92		650 656,47	25 089,27	359,40	712,42		1 728,62						8 597,08			
Aides financières	643 116,78		31 611,80								20 000,00			591 504,98			
Impôts, taxes et versements assimilés	24 558,64		16 063,65	3 616,76	192,61	157,38		893,12									
Salaires et traitements	303 838,76		139 306,91	64 077,05	3 301,56	5 516,29		18 496,61									
Charges sociales	112 837,25		51 257,26	23 559,22	1 315,15	2 071,36		6 714,80									
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	63 177,61		28 928,73	13 206,60	628,89			3 773,31									
Reports en fonds dédiés	197 227,00																
Autre charges d'exploitation	54 758,34		9 045,41	3 704,03	511,49	1 509,46		14 125,84									
CHARGES FINANCIÈRES																	
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions																	
Intérêts et charges assimilées																	
Différences négatives de change																	
Charges nettes sur cessions de VMP																	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	8 789,39		8 279,83	313,22	14,32			64,63									
Sur opérations de gestion	8 789,39		8 279,83	313,22	14,32			64,63									
Sur opérations en capital																	
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions																	
AUTRES	4 717,00																
Participation des salariés aux résultats																	
Impôt sur les bénéfices	4 717,00																
C.R	2 321 818,17		935 150,06	134 379,42	6 323,42	9 966,91		45 796,93			20 000,00			600 102,06			
C.F.R																	

FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS							FRAIS DE RECHERCHE D'AUTRES RESSOURCES									Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics
Frais d'appel de dons	Frais d'appel des legs	Frais de traitement des dons	Frais de traitement des legs	Frais de campagne pour des dons en nature	Achats pour manifestations et ventes	Activités de récupérations	Frais de Recherche de Mécénat Aides aux Malades	Frais de Recherche de Mécénat Info, Prév, Dép	Frais de Recherche de Mécénat Formation	Frais de Recherche de Mécénat Recherche	Concours ext-parrainage entp Aides aux Malades	Concours ext-parrainage entp Info, Prév, Dép	Concours ext-parrainage entp Formation	Concours ext-parrainage entp Recherche	Frais de recherche partenariat	
100 096,70	5 638,58	68 985,61	223,97			18 462,45										2 445,34
						18,98										
98 510,26	2 095,51	5 495,12	223,97			17 212,80										633,13
514,68	656,70	378,21				113,78										355,68
702,85	2 018,20	33 535,48				318,02										1 101,60
247,91	818,73	12 428,40				462,87										354,93
		7 546,63														
121,00	49,44	9 601,77				336,00										
						97,39										
						97,39										
100 096,70	5 638,58	68 985,61	223,97			18 559,84										2 445,34

FRAIS DE FONCTIONNEMENT									DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS	IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES	REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE
Frais d'information et de communication externe	Frais d'information et de communication interne	Frais de gestion	Formations administrative	Impôts et taxes	Cotisation statutaire 10%	Charges financières	Dotations aux amortissement s	Charges exceptionnelles			
30 937,55	8 138,86	105 883,92		1 444,97	13 585,16	3 101,42	9 093,45				197 227,00
		176,23									
30 634,12	7 797,33	54 942,00				3 101,42					
107,99	63,11			1 444,97							
73,78	195,17	35 195,24									
121,66	83,25	13 401,71									
							9 093,45				
											197 227,00
		2 168,74			13 585,16						
		20,00									
		20,00									
		4 717,00									
		4 717,00									
30 937,55	8 138,86	110 620,92		1 444,97	13 585,16	3 101,42	9 093,45				197 227,00

064 - COMITÉ DES PYRÉNÉES-ATLANTIQUES			PRODUITS LIÉS A LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC						AUTRES PRODUITS LIÉS A LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC									
Tableau de passage CROD CR PROD	31/12/2023	Écarts	Cotisations	Dons manuels non affectés	Dons manuels affectés	Legs, donations et assurances-vie non affectés	Legs et autres libéralités affectés	Mécénat	Manifestations	Ventes (dont abonnement à Vivre)	Prestations et autres ventes	Activités de récupération	Charges et Produits exceptionnels	Droits d'Auteurs	Autres prod affectés aux missions sociales (dont abonnement vivre)	Autres prod affectés	Produits financiers	Quotes-parts de générosité reçues
08/03/2024 - 08.23																		
COTISATIONS	-48 912,00		-48 912,00															
VENTES DE BIENS ET SERVICES	-9 573,15								-6 392,00	-780,00	-251,11				-450,00			
Ventes de biens	-987,60								-207,60	-780,00								
Ventes de prestations de service	-8 585,55								-6 184,40		-251,11				-450,00			
CONCOURS PUBLICS ET SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	-48 746,65																	
VERSEMENTS DES FONDATEURS OU CONSOMMATIONS D																		
RESSOURCES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	-684 047,21			-677 811,94	-4 155,27			-2 080,00										
Dons manuels	-681 967,21			-677 811,94	-4 155,27													
Mécénats	-2 080,00							-2 080,00										
Legs, donations et assurances-vie																		
CONTRIBUTIONS FINANCIÈRES REÇUES	-690 910,38																	-583 334,62
RISES SUR AMORT., DÉPR., PROV. ET TRANSFERT DE CHAR	-19 587,00																	
UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS	-268 135,56																	
AUTRES PRODUITS	-3 324,75														-2 394,06			
PRODUITS FINANCIERS	-41 910,50																	-36 635,50
De participations																		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé																		
Autres intérêts et produits assimilés	-36 635,50																	-36 635,50
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	-5 275,00																	
Différences positives de change																		
Produits nets sur cessions de VMP																		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	-1 846,40																	
Sur opérations de gestion	-1 346,40																	
Sur opérations en capital	-500,00																	
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges																		
C.R	-1 816 993,60		-48 912,00	-677 811,94	-4 155,27			-2 080,00	-6 392,00	-780,00	-251,11				-2 844,06		-36 635,50	-583 334,62
C.E.R																		

4.6 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DU COMPTE DE RESULTAT

4.6.1 Honoraires des commissaires-aux-comptes

Le montant des honoraires des commissaires-aux-comptes figurant au compte de résultat se présente comme suit :

Rubriques	Exercice 2023
Contrôle légal des comptes Autres missions	7 062
Total	7 062

4.6.2 Charges et produits exceptionnels


Rubriques	Exercice 2023
Produits exceptionnels	
→ Sur opération de gestion	1 346
→ Sur opération de capital	500
→ ...	
→ ...	
Total	1 846
Charges exceptionnelles	
→ Sur opération de gestion	8 789
→ ...	
→ ...	
→ ...	
→ ...	
→ ...	
→ ...	
Total	8 789

4.7 COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER)

4.7.1 Compte d'Emploi des Ressources (CER)

LA LIQUE	064 - COMITÉ DES PYRÉNÉES-ATLANTIQUES	Décembre 2023	Décembre 2022
Détails	EMPLOIS PAR DESTINATION CER	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC
EMPLOIS DE L'EXERCICE			
1. MISSIONS SOCIALES		1 636 237,72	1 219 397,49
<i>1.1 Réalisées en France</i>		1 636 237,72	1 219 397,49
<i>Actions réalisées par l'organisme</i>		1 031 732,74	702 305,42
Actions en direction des malades, des proches et étbs de santé		842 180,45	575 719,08
Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public		127 465,03	82 292,87
Actions de formation et d'amélioration des pratiques en direction des professionnels Santé et autres publics		6 323,42	9 248,61
Actions de société et politique de santé		9 966,91	6 235,75
Actions internationales réalisées par l'organisme			
Actions en direction des chercheurs et etb de recherche contre le cancer		45 796,93	28 809,11
Actions de création-subvention-administration d'établissement			
Autres actions			
<i>Versements à d'autres organismes agissant en France</i>		604 504,98	517 092,07
Actions en direction des malades, des proches et etbs de santé		20 000,00	
Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public			
Actions de formation et d'amélioration des pratiques en direction des professionnels Santé et autres publics			
Actions en direction des chercheurs et etb de recherche contre le cancer		584 504,98	517 092,07
<i>Programmes nationaux</i>		484 504,98	405 992,07
<i>Programmes régionaux et départementaux</i>		100 000,00	111 100,00
Mission reversement legs			
Autres actions			
Actions de société et politique de santé			
<i>1.2 Réalisées à l'étranger</i>			
<i>Actions réalisées par l'organisme</i>			
<i>Versements à un organisme central ou d'autres organismes</i>			
2. FRAIS DE RECHERCHE DE FOND		195 519,78	168 875,57
<i>2.1 Frais d'appel à la générosité du public</i>		193 074,44	159 141,86
Frais d'appel de dons		100 089,56	103 270,62
Frais d'appel des legs		5 496,46	20 535,98
Frais traitements des dons		68 953,08	15 418,73
Frais de traitements des legs			
Frais de campagne pour des dons en nature			
Achats pour manifestations et ventes		18 535,34	19 916,53
Activités de récupérations			
<i>2.2 Frais de recherche d'autres ressources</i>		2 445,34	9 733,71
Frais de Recherche de Mécénat Aides aux Malades			
Frais de Rech de Mécénat Info,Prév, Dép			
Frais de Recherche de Mécénat Formation			
Frais de Recherche de Mécénat recherche			
Concours ext-parrainage entp Aides aux Malades			
Concours ext-parrainage entp Info,Prév, Dép			
Concours ext-parrainage entp Formation			
Concours ext-parrainage entp Recherche			
Frais de recherche partenariat		2 445,34	9 733,71
Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics			
3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT		160 018,77	166 342,05
<i>3.1 Frais d'information et de communication</i>		39 051,91	33 249,09
Frais d'information et de communication externe		30 913,05	17 957,38
Frais d'information et de communication interne		8 138,86	15 291,71
<i>3.2 Frais de fonctionnement</i>		108 771,99	84 622,07
Frais de gestion		93 741,86	71 165,33
Formation administrative			
Impôts et taxes		1 444,97	948,68
Cotisation statutaire 10%		13 585,16	12 508,06
<i>3.3 Autres charges</i>		12 194,87	48 470,89
Charges financières		3 101,42	959,65
Dotations aux amortissements		9 093,45	47 511,24
Charges exceptionnelles			
TOTAL DES EMPLOIS		1 991 776,27	1 554 615,11
4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS			17 014,19
5. REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE		180 000,00	268 135,56
EXCÉDENT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE			136 379,00
TOTAL		2 171 776,27	1 976 143,86

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	TOTAL	TOTAL
EMPLOIS DE L'EXERCICE		
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES	30 907,35	8 541,57
<i>Réalisées en France</i>	30 907,35	8 541,57
<i>Réalisées à l'étranger</i>		
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS	34 754,17	145 413,01
3. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	4 341,60	
TOTAL	70 003,12	153 954,58
FONDS DÉDIÉS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL	TOTAL
Fonds dédiés liés à la générosité du public en début d'exercice	268 135,56	
=- Utilisation	268 135,56	
=+Report	180 000,00	268 135,56
Fonds dédiés liés à la générosité du public en fin d'exercice	180 000,00	268 135,56

	064 - COMITÉ DES PYRÉNÉES-ATLANTIQUES	Décembre 2023	Décembre 2022
Détails	RESSOURCES PAR ORIGINE CER	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC
RESSOURCES DE L'EXERCICE			
1. RESSOURCES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC		-1 363 196,50	-1 975 643,86
1.1 Cotisations sans contrepartie		-48 912,00	-48 896,00
1.2 Dons, legs et mécénat		-684 047,21	-728 880,80
Dons manuels non affectés		-677 811,94	-651 366,40
Dons manuels affectés		-4 155,27	-77 514,40
Legs, donations et assurances-vie non affectés			
Legs et autres libéralités affectés			
Mécénat		-2 080,00	
1.3 Autres produits liés à la générosité du public		-630 237,29	-1 197 867,06
Manifestations		-6 392,00	-2 158,26
Ventes (dont abonnement à vivre)		-780,00	-990,00
Prestations et autres ventes		-251,11	
Activités de récupération			-141,90
Charges et Produits exceptionnels			
Droits d'auteurs			
Autres produits affectés aux missions sociales (dont abonnement à vivre)		-2 844,06	
Autres produits affectés			
Produits financiers		-36 635,50	-6 714,57
Quotes parts de générosité reçues d'autres entités		-583 334,62	-1 187 862,33
2. REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS		-24 862,00	-500,00
3. UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTERIEURS		-268 135,56	
Utilisation fonds dédiés sur subventions d'exploitation			
Utilisation fonds dédiés sur contributions financières			
Utilisation fonds dédiés sur contributions financières provenant du siège			
Utilisation fonds dédiés s/ressources GP			
Utilisation fonds dédiés ressources GP réseau legs affectés		-268 135,56	
TOTAL DES RESSOURCES		-1 656 194,06	-1 976 143,86
DÉFICIT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE		-515 582,21	
TOTAL		-2 171 776,27	-1 976 143,86
Ressources reportées liées a la générosité du public en début d'exercice (hors fonds dédiés)		1 668 824,95	1 732 252,45
+ Excédent ou - insuffisance de la générosité du public		-515 582,21	136 379,00
Investissements et désinvestissements nets liés a la GP		-102 134,43	-199 806,50
Ressources reportées liées a la générosité du public en fin d'exercice (hors fonds dédiés)		1 051 108,31	1 668 824,95
B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		TOTAL	TOTAL
RESSOURCES DE L'EXERCICE			
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC		-70 003,12	-153 954,58
Bénévolat		-36 769,59	
Prestations en nature		-33 233,53	-126 652,95
Dons en nature			-27 301,63
TOTAL		-70 003,12	-153 954,58

4.7.2 Financement des investissements par l'appel à la générosité du Public

Le retraitement des immobilisations et de leurs dotations s'appliquent à compter des exercices ouverts dès le premier exercice d'application du règlement soit à compter du 01/01/2009

Date d'acquisition	Nature de l'immob.	Montant brut	Subv. d'investissement	Part de l'emprunt	Total des immob acquises par la Générosité du Public	Dotation brute	Dotation à neutraliser
2009							
2010							
2011							
2012							
2013							
2014							
2015							
2016							
2017							
2018							
2019							
2020							
2021							
2022							
2023							
Total							

Le financement des immobilisations a été réparti selon les différentes sources de financement utilisées pour réaliser les acquisitions. Les immobilisations sont financées par la Générosité du public en dehors des emprunts et des subventions d'investissements.

Les dotations se rapportant à ces immobilisations sont neutralisées à hauteur de la quote-part de la générosité du public les ayant financées.

4.7.3 Principes d'affectation par emplois des ressources liées à la générosité du public

La méthode retenue est la détermination dans un premier temps des emplois financés par des ressources autres que celles collectées auprès du public, répartis selon la comptabilité analytique, il s'agit des rubriques du CROD (autres fonds privés, subventions, et autres concours publics, et autres produits).

L'ensemble des autres fonds privés, subventions et autres produits, sera imputé en priorité sur les actions réalisées directement, puis sur les versements à d'autres organismes.

Par déduction, les ressources collectées auprès du Public financent l'ensemble des emplois qui n'a pas été financé par les autres ressources.

5. AUTRES INFORMATIONS DE L'ANNEXE

5.1 INFORMATIONS RELATIVES AUX OPÉRATIONS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

5.2 AUTRES INFORMATIONS

5.2.1 Informations relatives aux bénévoles

Rubriques	Nombre de personnes	Nombre d'heures de bénévolat dans l'année	Equivalent plein-temps des heures de bénévolat (1)	Valorisation en Euros (2)
Administrateurs élus				
Ne sont pas comptés les Administrateurs "membres de droit"; Ne sont pas prises en compte les heures d'activité liées aux charges réglementaires, soit la participation aux CA et à l'AG, les signatures d'actes, etc....	11			
Bénévoles "administratifs"				
Il s'agit des bénévoles exerçant leur activité (saisies sur sysmarlig, comptabilité, courrier, téléphone, reçus fiscaux etc....) au siège du Comité. Cela inclut les activités d'administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales.	6			
Bénévoles de terrain				
Y compris les administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales				
Aide aux malades et proches (dans les hôpitaux, à domicile, etc....	11	1419		24515
manifestation	5	88		1521
Prévention	4	81		1398,00
Formation	2	64		1106,00
fonctionnement et marketing	7	251		4342,00
RU	7	225		3888,00
Total	53	2 128	0	36 770

(1) A calculer à partir du nombre d'heures annuelles, sur la base de 35 heures hebdomadaires durant 11 mois (nombre d'heures/1645 heures)

(2) Calculé sur la base d'un SMIC et demi taux horaire=17,28 € (nbre heure équivalent temps plein x 17,28 €), ou renseigné par le calcul de GABES

5.2.2 Informations relatives au personnel salarié

L'effectif moyen salarié de l'association pendant l'exercice par catégorie, se décompose ainsi :

Rubriques	Nombre de personnes	Nombre d'heures DADS	Equivalent plein-temps(1)
Personnel salarié Personnel mis à disposition CES et/ou autres....	8	13 446	7
Total	8	13 446	7

(1) = nombre d'heures DADS/1820 heures

5.2.3 Frais remboursés aux administrateurs dans l'exercice

Rubriques	Nature	Montant
6251 - Voyages et déplacements	Frais de transport et hébergement	3 107
6257 - Réceptions	Restauration	96
...	...	
...	...	
...	...	
	Total	3 203

Note de frais, ainsi que les factures d'hôtel, de train, d'avion réglées directement par le comité

5.2.4 Certification du nombre d'adhérents

Le nombre de membres du Comité Départemental à jour de leur cotisation s'élève à 6116 membres.

La cotisation des adhérents s'élève à 8 euros depuis l'assemblée générale de la Fédération du 29 Juin 2001.